

Assurance individuelle

Ce formulaire a pour but de recueillir les renseignements nécessaires pour identifier une personne à l'aide de la méthode à processus double, conformément à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la Loi) et ses règlements afférents.

Pour tout type de produit : Le conseiller en sécurité financière/représentant doit vérifier l'identité de chaque **assuré**.

Pour l'assurance vie universelle (VU) : Si le propriétaire du contrat est différent de l'assuré, le conseiller en sécurité financière/représentant doit vérifier l'identité de chaque **propriétaire** du contrat, tel que requis par la Loi et ses règlements afférents.

Lorsqu'il y a plus d'un assuré, ou lorsque le propriétaire est différent de l'assuré pour l'assurance vie universelle (VU) : **remplir un formulaire distinct pour chaque personne, c'est-à-dire chaque assuré (pour tout type de produit) et chaque propriétaire (pour une assurance VU, si différent de l'assuré).**

Section 1 Renseignements sur la personne dont l'identité est vérifiée

Nom		Prénom			
Adresse (No)	Rue	App.	Date de naissance		
Ville			Province	Code postal	

Section 2 Vérification de l'identité de l'assuré (pour tout type de produit) ou du propriétaire (pour une assurance VU, si différent de l'assuré)

- Lorsque l'identité de la personne est confirmée à distance (par exemple, par visioconférence), vous devez voir de façon lisible deux (2) documents qui sont :
 - valides et à jour;
 - en bon état et sans modification apparente; et
 - provenant de deux (2) sources **différentes, indépendantes et fiables** (par exemple : gouvernement fédéral, provincial ou territorial; organisme gouvernemental; fournisseur de services publics; institution financière; société d'État – notez que les médias sociaux ne constituent pas une source fiable).
- Ces documents **ne peuvent pas** provenir de Groupe Beneva inc., de Beneva inc., de leurs sociétés d'assurance affiliées, ni de leurs cabinets de distribution.
- Un document numérisé ou photocopié peut être utilisé, en autant qu'il soit authentique (conforme à l'original), valide et à jour.
- Si un document comporte une date d'expiration, il doit s'agir de la version la plus récente et non expirée.

Voici des exemples de documents admissibles pour confirmer le nom et l'adresse de la personne : permis de conduire, facture de services publics (électricité, eau, télécommunications, etc.), facture d'impôt foncier, document d'assurance (assurance vie, assurance auto, assurance habitation), etc.

Voici des exemples de documents admissibles pour confirmer le nom et la date de naissance de la personne : passeport, certificat de naissance, carte de citoyenneté, carte de résident permanent du Canada, carte NEXUS, certificat de mariage (formulaire complet qui comprend la date de naissance), documentation de divorce, relevé de la Sécurité de la vieillesse comportant le nom et la date de naissance, etc.

Pour plus de détails sur les documents qui peuvent être utilisés pour la vérification de l'identité à l'aide de la méthode à processus double, voir section « Instructions » à la fin du formulaire.

Indiquez la raison pour laquelle la méthode à processus unique n'a pas été utilisée pour la vérification de l'identité :

- L'assuré n'a pas de pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement
- L'assuré n'est pas présent physiquement
- Le propriétaire du contrat VU (si différent de l'assuré) n'a pas de pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement
- Le propriétaire du contrat VU (si différent de l'assuré) n'est pas présent physiquement
- Autre (précisez) : _____

Confirmez l'identité de la personne en utilisant les renseignements de deux sources différentes, indépendantes et fiables. Fournissez les renseignements détaillés ci-dessous.

Document utilisé pour confirmer le nom et l'adresse de la personne :

Type de document	Nom de la société ou agence gouvernementale	Territoire de compétence
_____	_____	_____
Numéro de référence du document	Date de la vérification	
_____	_____	

Document utilisé pour confirmer le nom et la date de naissance de la personne :

Type de document	Nom de la société ou agence gouvernementale	Territoire de compétence
_____	_____	_____
Numéro de référence du document	Date de la vérification	
_____	_____	

Section 3 Signature du conseiller en sécurité financière

Ne pas soumettre les documents justificatifs avec ce formulaire.

En signant ci-dessous, je déclare avoir vérifié l'identité de la personne (assuré ou propriétaire, si différent de l'assuré pour une assurance vie universelle (VU)), conformément à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (la Loi) et ses règlements afférents, et j'atteste que :

- J'ai suivi les instructions énoncées sur le présent formulaire
- J'ai examiné les documents authentiques, valides, les plus récents et non expirés, s'il y a lieu, émis par deux sources différentes, indépendantes et fiables
- Les renseignements fournis sur ce formulaire sont à jour, exacts et complets
- L'information provenant des documents examinés pour la vérification de l'identité correspond aux renseignements fournis aux sections 1 et 2 du présent formulaire
- J'atteste que ma signature, si apposée électroniquement, a la même valeur juridique que ma signature manuscrite. Toute reproduction de ce formulaire dont l'intégrité est assurée, a la même valeur juridique que l'original.

Nom et prénom du conseiller en sécurité financière/représentant

Code du conseiller en sécurité financière/représentant

Signature du conseiller en sécurité financière/représentant

A | A | A | A | M | M | J | J |

Date

Instructions

Vous devez vérifier l'identité de la personne en vous référant aux renseignements requis provenant de **deux (2) sources différentes, indépendantes et fiables**, et fournir les renseignements exigés pour ces deux (2) sources à la **section 2** du présent formulaire. Lorsque l'identité de la personne est confirmée à distance (par exemple, par visioconférence), vous devez être en mesure de voir les documents utilisés de façon lisible. **Ne pas soumettre les documents justificatifs avec ce formulaire.**

Voici des exemples de sources fiables : un fournisseur de services publics; un gouvernement fédéral, provincial ou territorial; un organisme public ou gouvernemental; une institution financière; une société d'État.

Les médias sociaux **ne** constituent **pas** des sources de renseignements fiables aux fins de la vérification de l'identité d'une personne.

Les documents utilisés peuvent être des relevés, des lettres, des certificats, des formulaires ou d'autres documents récents, valides et à jour. Ces documents **ne** peuvent **pas** provenir de Groupe Beneva inc., de Beneva inc., de leurs sociétés d'assurance affiliées, ni de leurs cabinets de distribution.

Un document numérisé ou photocopié peut être utilisé, en autant qu'il soit authentique (conforme à l'original), valide et à jour. Si un document comporte une date d'expiration, il doit s'agir de la version la plus récente et non expirée.

Exemples de documents admissibles pour confirmer le nom et l'adresse :

- Documents délivrés par un gouvernement fédéral, provincial ou territorial, ou par un organisme public ou gouvernemental canadien. Par exemple :
 - permis de conduire, état de compte du Régime de pensions du Canada (RPC), certificat d'immatriculation d'un véhicule délivré par une province, relevé de prestations, documents de l'ARC (avis d'imposition, demande de paiement, rappel ou reçu de versement, lettre de remboursement de la TPS).
- Documents délivrés par d'autres sources canadiennes. Par exemple :
 - relevé de compte de services publics (électricité, eau, télécommunications, etc.), relevé T4, relevé d'emploi, documents d'assurance vie, documents d'assurance auto, documents d'assurance habitation.

Exemples de documents admissibles pour confirmer le nom et la date de naissance :

- Documents délivrés par un gouvernement fédéral, provincial ou territorial, ou par un organisme public ou gouvernemental canadien. Par exemple :
 - passeport, certificat de naissance, preuve de mariage délivrée par un gouvernement (formulaire complet qui comprend la date de naissance), documentation de divorce, carte de résident permanent, certificat de citoyenneté, carte NEXUS, relevé de la Sécurité de la vieillesse comportant le nom et la date de naissance.

D'autres exemples de documents pouvant être utilisés dans le cadre de la méthode à processus double sont énumérés sur le site Web de CANAFE au fintrac-canafe.gc.ca.